

## C O T A T I O N P R E S C R I R E

### Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



**BRAVO** : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



**INTÉRESSANT** : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



**APPORTE QUELQUE CHOSE** : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



**ÉVENTUELLEMENT UTILE** : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



**N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU** : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



**LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER** : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



**PAS D'ACCORD** : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

### Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies du mois" dans ce numéro.

### Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

## LE MOT DE GASPARD

### Recyclage

La prise de conscience écologique a mis au premier plan la préoccupation du recyclage des déchets. C'est salubre pour l'humanité. Sans le dire, certaines firmes pharmaceutiques pratiquent le recyclage de leurs produits. C'est dangereux pour les patients.

Ainsi, la firme Janssen a arrêté le développement du *prucalopride* (Resolor<sup>o</sup>, dans ce numéro pages 90-94) alors que des doutes planaient sur sa toxicité. Mais une autre firme recycle ce médicament en traitement de la constipation. Aux patients de faire face aux risques.

Dans la polyarthrite rhumatoïde, après échec des anti-TNF alpha et du *rituximab* (Mabthera<sup>o</sup>), le dossier d'évaluation clinique de l'*abatacept* (Orencia<sup>o</sup>) était insuffisant pour convaincre de son intérêt lors de sa commercialisation. Trois ans plus tard l'Agence européenne du médicament a autorisé la firme Bristol-Myers Squibb à recycler l'*abatacept* dans l'arthrite juvénile idiopathique et dans la polyarthrite rhumatoïde en cas d'échec du *méthotrexate* (lire p. 95-96). L'évaluation est toujours aussi peu probante. Aux patients de faire face aux risques graves liés à l'immunodépression. Etc.

Recycler des médicaments dans de nouvelles indications permet aux firmes de faire "du neuf avec du vieux". Pour autant il ne s'agit pas d'une mesure d'économie pour la société. Le cas d'école du *benfluorex* (ex-Mediator<sup>o</sup> ou autre) montre que, si cela rapporte aux firmes pharmaceutiques, l'addition est salée pour les patients et pour la collectivité qui aura à prendre en charge les dépenses liées aux effets indésirables de ces médicaments.

Il est urgent de construire sur des bases saines : lire dans ce numéro pages 134-145.